

**SPÉCIAL PARENTS**



**Rased :**  
**des professionnels**  
**pour aider**  
**votre enfant**



*Mon choix c'est l'Unsa !*

# Pourquoi ce guide ?

**L** SE VEUT UN COMPLÉMENT AU «*GUIDE PRATIQUE DES PARENTS*» du ministère de l'Éducation nationale - année 2010/2011 car ce dernier ne traite pas du tout des aides spécialisées à l'École, pourtant si précieuses. Il a été réalisé par le SE-Unsa.

Il est important de remettre, sur le devant de la scène, les moyens spécialisés en ces périodes de restrictions budgétaires qui frappent durement l'École.

**Des aides spécialisées à l'école : pour qui ? pourquoi ?**

Les aides spécialisées s'adressent à tout élève qui rencontre des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe. Elles sont dispensées par un enseignant spécialisé qui a reçu une formation professionnelle spécifique, ce qui lui permet d'analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite des réponses adaptées.



**Syndicat des Enseignants-Unsa**

209, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris

Tél : 01 44 39 23 00 - Fax : 01 44 39 23 13

[www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org) • [national@se-unsa.org](mailto:national@se-unsa.org)

# Le Rased

est un dispositif de l'Éducation nationale composé de psychologues, d'enseignants spécialisés psychopédagogues (maîtres E) et de rééducateurs. Cette aide est gratuite et peut être sollicitée par vous, parents, par les enseignants et par les enfants. Implanté au sein des écoles et intervenant sur le temps scolaire, il constitue un outil de proximité dans la lutte contre la difficulté scolaire. Il travaille dans un esprit pluridisciplinaire. Il est aussi un relais entre l'école et les dispositifs d'aides et de soins extérieurs.

**Votre enfant a des difficultés pour répondre aux attentes et contraintes scolaires ?**

**Une aide rééducative pour devenir élève**

Ses difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention, opposition...).

Le rééducateur va aider l'enfant

à devenir élève tant au niveau de l'attitude que de la disponibilité intellectuelle, en levant les blocages qui parasitent ou empêchent sa pensée.

Il utilise des supports non scolaires qui vont permettre à l'enfant de dépasser ses blocages pour pouvoir répondre aux exigences de l'École.

Son aide peut être individuelle ou en petits groupes.

Il travaille en collaboration étroite avec la famille.



**Votre enfant a des difficultés pour comprendre et apprendre ?**

**Une aide pédagogique adaptée à ses besoins**

L'aide pédagogique apportée par le psychopédagogue (maître E) amène votre enfant :

- à prendre conscience de ses attitudes et de ses méthodes de travail, pour mieux les maîtriser ;
  - à améliorer ses capacités d'apprentissage ;
  - à installer les connaissances scolaires et faire l'expérience de la réussite.
- Cette aide peut se faire en classe ou en dehors de la classe, généralement en petit groupe.

## Besoin d'une aide psychologique ?

*Le psychologue  
de l'Éducation nationale  
intervient directement  
dans l'école.*

*Tout enfant  
scolarisé, ainsi  
que ses parents,  
peuvent le  
consulter  
gratuitement.*

*Il fait partie de  
l'équipe éducative.  
Il peut suivre l'enfant  
dans son dévelop-  
pement, de l'entrée  
à l'école maternelle  
jusqu'au collège.*

*Il contribue aussi  
à la mise en place et  
au suivi des actions de*

*scolarisation des élèves en situation  
de handicap.*

*Il est accessible à tous les usagers de  
cette institution : l'enfant, les parents,  
les enseignants.*

*Il travaille en partenariat avec  
les enseignants spécialisés du Rased  
et avec les services extérieurs CMPP,  
Camps...*

## **RASED DANS LA LIGNE DE MIRE BUDGÉTAIRE**

*Suppression continue des postes  
d'enseignements spécialisés de  
Rased, départs en stage nettement  
insuffisants,  
conditions de travail dégradées  
pour les enseignants...*

*Le tableau est sombre ; il faut réagir  
dans l'intérêt des élèves  
et du service public d'Éducation !*

